

# infos "en direct"

## → Tarifs école et garderie

Le Conseil municipal a fixé les tarifs de la garderie et de la restauration scolaire pour l'année 2010 - 2011 qui sont ainsi les suivants :

**Garderie (par jour et par enfant)**

**Matin ET soir** → 1 seul enfant 2,71 €  
→ 2 enfants et plus 2,56 €

**Matin OU soir** 1,94 €

**Restaurant scolaire**

**Forfait trimestriel** 94 €  
→ élèves de maternelle 97 €  
→ élèves de primaire 3,08 €

**Repas pris exceptionnellement** 6,70 €  
**Repas adulte**

Afin de ne pas pénaliser les familles, l'ensemble de ces tarifs augmente ainsi en moyenne de 1,07% par rapport à l'année précédente, soit notamment bien moins que les prix des produits alimentaires. ■

## → Relais wimax à Bled

L'entreprise ERDF (filiale d'EDF en charge de la distribution de l'électricité) a donné son accord pour que soit installée sur un de ses poteaux, situé à côté de l'ancienne école de Bled, une antenne relais destinée à améliorer la couverture Wimax pour l'accès internet à haut débit. Cette antenne devrait être rapidement installée permettant ainsi aux foyers du secteur de Bled qui se trouvaient dans des « zones d'ombre » et qui en ont fait la demande de pouvoir bénéficier d'un accès internet de meilleure qualité. ■

## → A noter sur vos agendas !

Le programme des festivités du trimestre : samedi 9 octobre à 20h 30, à la Maison du Temps Libre, la compagnie de La Balise présentera un spectacle d'improvisation théâtrale. Le prix des places est de 5 € (gratuit pour les moins de 12 ans) avec possibilité de réserver à l'avance sur [www.la-balise.com](http://www.la-balise.com)

■ les Noëlies auront lieu le vendredi 10 décembre avec un programme d'animations renforcé

■ le traditionnel repas des aînés aura lieu le dimanche 12 décembre. Les aînés recevront un courrier d'invitation et devront confirmer leur inscription en mairie ■

## → Maison du Temps Libre

Le remplacement des matériels assurant le chauffage et la ventilation de la Maison du Temps Libre est lancé. De quoi satisfaire les nombreux utilisateurs de cet équipement communal en ce début d'automne. ■

## → « Bel horizon »

est le nouveau nom de l'école de Bonnac, retenu après consultation de la communauté éducative et de la population ■ (cf. Bonnac Infos n°7)

## → La Tribu au soutien des familles

La Tribu », association créée à Limoges par deux jeunes femmes diplômées, propose de mettre à disposition des familles des personnes qualifiées pour garder à domicile des enfants jusqu'à 12 ans ou pour veiller sur des personnes âgées ■ Pour tous renseignements, contacter La Tribu au 05 55 32 47 11

# Contacts "utiles"

### Numéros d'urgence

**Pompiers : 18**  
**Gendarmerie : 17**  
**Aide Médicale d'Urgence - SAMU : 15**  
**EDF-Sécurité dépannage : 0 810 333 087**  
**Cabinet Médical : 05 55 56 36 20 - 05 55 36 18 19**  
**Cabinet infirmier : 05 55 37 26 85**

Service des eaux : 05 55 45 62 36  
Ecole : 05 55 36 66 06  
Garderie : 05 55 36 86 30  
Communauté d'agglomération  
Limoges Métropole : 05 55 45 79 00  
[www.agglo-limoges.fr](http://www.agglo-limoges.fr)

## "Brèves"

**■ Inscriptions sur les listes électorales**  
Rappel pour ceux qui ont eu ou vont avoir 18 ans, ainsi que pour les personnes arrivées récemment sur la commune : vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales et pouvoir ainsi participer aux prochains scrutins (élections cantonales de mars 2011 notamment).

## ■ Personnel communal

Pour pallier le départ de Jean-Louis Dubard, qui assurait notamment l'accueil à la mairie, la commune a procédé au recrutement de Claudine Faure comme agent chargé des tâches administratives. Par ailleurs, compte tenu de l'accroissement continu des effectifs scolaires (notamment en maternelle), la commune a également créé un poste d'adjoint technique à temps partiel (28 heures) à compter du 1<sup>er</sup> octobre, sur lequel a été recrutée Sylvie Savarry qui sera chargée de l'accompagnement des jeunes élèves, de l'encadrement du restaurant scolaire et de l'entretien des locaux. Bienvenue à elles deux dans ces nouvelles fonctions !

## ■ Zone d'Activités de Maison Rouge

La réalisation de la Zone d'activités de Maison Rouge suit son cours : les fouilles archéologiques sont achevées et l'appel d'offres pour la réalisation des travaux de viabilisation a été lancé. Plusieurs entreprises ont déjà pris des renseignements sur les conditions d'installation sur cette future zone.

## ■ Bibliothèque

La commune devrait pouvoir bénéficier d'une subvention supplémentaire (de l'ordre de 10% et venant des crédits européens gérés par le Conseil Général) pour la construction de la bibliothèque. ce qui soulagerait d'autant le budget communal. En attendant la livraison de ce nouvel équipement, plusieurs Bonnacois(e)s ont effectué de nouveaux dons de livres, et notamment de livres pour enfants. Un très grand merci à eux !!

# BONNAC Infos

Journal de liaison de la commune de Bonnac-la-Côte

10, rue de la Mazelle  
87270 BONNAC-LA-COTE  
Tél. : 05 55 39 93 01  
Fax : 05 55 39 62 83

mairie.bonnac@wanadoo.fr  
[www.bonnac-la-cote.fr](http://www.bonnac-la-cote.fr)

trimestriel N°9

octobre, novembre, décembre 2010

Claude Brunaud  
Directeur de la publication

Chantal Berlanda  
Claude Brunaud  
Vincent Combelle  
Martine Filleul  
Viviane Gatinier  
Solange Lage  
Jean-Jacques Lamy  
Comité de rédaction

Mairie de Bonnac  
Iconographie

Faubourg Communication  
Conception maquette

GDS Imprimeurs  
Imprimerie

Dépôt légal  
4<sup>ème</sup> trimestre 2010

Tous droits de reproduction, même partiels, sont interdits sans l'accord de la rédaction.

N° ISSN en cours

trimestriel N°9

octobre, novembre, décembre 2010

# BONNAC Infos

Claude BRUNAUD  
Maire de  
Bonnac-la-Côte



## Édito

Le contexte économique et social particulièrement tendu, l'attitude de l'Etat à l'égard des collectivités locales (transfert de charges, gel ou diminution des dotations), la mise à mal des services publics de proximité préoccupent les élus.

Mais ils n'entendent pas baisser les bras pour autant et se mobilisent pour agir en faveur de modèles de développement plus respectueux de l'environnement, de nouveaux modes de vie moins « dilapidateurs » et plus citoyens, en s'appuyant sur les atouts indéniables de nos territoires.

Si les grandes ambitions claires lors du Grenelle de l'environnement semblent largement oubliées, de nombreuses actions sont initiées au niveau régional : plan « Action climat », Agendas 21, Etats généraux de l'industrie, Schémas régionaux de l'éolien ou de l'aménagement et de la gestion des eaux, Plans régionaux des déchets dangereux ou de la qualité de l'air, Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT)...

Toutes ces démarches, distinctes mais totalement complémentaires, s'appuient sur :

- ▶ un constat, celui d'un modèle économique sérieusement essoufflé basé sur des ressources en voie d'épuisement,
- ▶ une inquiétude portant sur les conséquences peut-être irréversibles de certains modes de vie et de consommation actuels sur notre environnement,
- ▶ un besoin, celui de la recherche de nouveaux moteurs de croissance qui ne soient pas uniquement fondés sur la financiarisation de l'économie,
- ▶ un espoir, sinon une conviction, à savoir que nous allons inéluctablement nous tourner vers un développement d'activités, d'emplois, et de productions innovantes, destinés à conjuguer protection de l'environnement et aspirations sociétales raisonnées.

C'est dans ce cadre que s'inscrit résolument l'action au quotidien et de tous les instants des élus de terrain. Avec un objectif constant : maintenir une politique locale dont la seule finalité est de répondre aux besoins de l'ensemble de la population avec une gestion au plus près du citoyen.

## "L'actu" de Bonnac

→ **Les puces des couturières et du linge de maison**  
L'association Couture plaisirs - Bonnac Loisirs organise le dimanche 31 octobre à la Maison du Temps Libre les « Puces des couturières et du linge de maison ». → **Suite page 3**

## → Attention au ramonage !

Le règlement sanitaire départemental - qu'il appartient aux maires de faire appliquer - donne obligation aux particuliers de faire procéder tous les ans au ramonage de leur cheminée par un professionnel qualifié → **Suite page 3**

## → Vide-grenier et Rallye de la Bréjaude

En cette fin d'été, le beau temps était de la partie pour le vide-grenier organisé le 12 septembre par l'association Bonnac Tennis de table → **Suite page 3**

## L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Tous les citoyens entendent légitimement pouvoir circuler au quotidien dans de bonnes conditions et sur des routes bien entretenues → **Suite page 2**

- Tarifs école et garderie
- Relais wimax à Bled
- A noter sur vos agendas !
- Maison du Temps Libre
- « Bel horizon »
- La Tribu au soutien des familles

"Brèves" page 4



dossier  
Le point  
sur !

infos  
"en direct"

**dossier**  
**Le point**  
**sur !**

# L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE

**L'**entretien et l'aménagement de la voirie font partie des compétences qui ont été déléguées à la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole (CALM). C'est ainsi la CALM qui gère la voirie des 17 communes qui la constituent, avec un budget annuel moyen d'environ 19 millions d'euros, dont 5,5 millions pour les communes hors Limoges.

Le transfert de la « compétence voirie » à la CALM offre la possibilité d'utiliser plus efficacement les moyens humains et matériels des communes qui sont mis en commun, et permet d'obtenir des prix plus intéressants de la part des entreprises effectuant les travaux.

Les dotations affectées par la CALM aux communes ont été calculées sur la base des dépenses que celles-ci ont consacrées à l'entretien de leur voirie sur la moyenne des trois années précédant le transfert de la

**Tous les citoyens entendent légitimement pouvoir circuler au quotidien dans de bonnes conditions et sur des routes bien entretenues. Mais, pour des communes telles que la nôtre ayant en charge un kilométrage de voirie important (33,5 kilomètres de voirie communale pour Bonnac), l'entretien de ces routes s'avère souvent un véritable casse-tête ! Comment est gérée la voirie de la commune ?**

compétence à la CALM (2004-2005-2006). Pour Bonnac, cette dotation moyenne annuelle de référence s'élève ainsi à 150.000 €.

En fonction de la programmation des travaux, les dotations peuvent varier d'une année sur l'autre. Ainsi, Bonnac a bénéficié d'une dotation de 195.436 € en 2007, de 109.000 € en 2008, de 132.200 € en 2009 et de 175.500 € en 2010, soit une moyenne de 153.034 € sur la période 2007-2010.

Concrètement, chaque année, les communes transmettent en juillet à la CALM la liste des travaux qu'elles souhaitent voir réaliser en priorité l'année suivante. Puis, en fonction des paramètres techniques et budgétaires, les arbitrages sont effectués dans le courant du mois d'octobre et permettent d'arrêter la liste des travaux à programmer pour l'année à venir. En cas de dépassement de l'enveloppe budgétaire disponible, une partie des travaux peut être reportée sur l'année suivante.

Cette année, les travaux réalisés sur Bonnac ont concerné la route de Maison neuve,

la route du Puy du Loup, le chemin Pêlon du Masbatin, l'allée du Masbatin, les trottoirs de la RD 97, la rue de la Sablonnade, la route de Jailloux, l'allée du Monteil, la rue de la Basse Côte, le chemin de la Planche de Bled, l'allée du Puy Chatenet et des réparations diverses.

Les priorités définies par la commune pour l'année 2011 portent sur le VC 29 (route de Villechenoux, route et rue de Bled), l'allée du Monteil, la rue de la Plière, l'allée du Puy-Gauthier, l'impasse de Lavaud, l'allée du Chêne Vert, l'allée de Trachéras, la ruelle de Bled et l'allée de Védrenne.

Les ouvrages d'art (tel le Pont de Salesse réalisé au 1<sup>er</sup> trimestre 2010 sur Bonnac) sont financés sur un budget à part. En outre cette année, compte tenu des dégâts provoqués par les rigueurs de l'hiver dernier, une enveloppe spécifique supplémentaire de 32.000 € a été attribuée à la commune pour réparer les dégâts provoqués par les intempéries hivernales (accotements, nids de poule...) ■

## Fauchage et curage des fossés

**P**our le fauchage et le curage des fossés, des groupes de travail ont été mis en place au sein de la CALM en 2009. Le groupe auquel appartient Bonnac comprend également Rilhac-Rancon, Le Palais-sur-Vienne et la subdivision nord de Limoges.

Au sein de ces groupes sont mis en commun les moyens humains et matériels, et la planification des travaux à réaliser est définie collectivement, avec une plus grande cohérence et une efficacité renforcée.

Ainsi par exemple, pendant la semaine du 20 au 25 septembre, une équipe composée d'un agent de Bonnac, d'un agent de Rilhac et de deux agents du Palais a effectué les travaux de fauchage sur la commune, avec la débroussailluse de Bonnac qui fauchait les banquettes, suivie de la débroussailluse de Rilhac pour les talus, elle-même suivie du rotofil (permettant de faucher autour des panneaux de signalisation et le long des murs) du Palais, un véhicule de signalisation de Limoges fermant la marche ■



# A la découverte de Bonnac



**Bonnac, une commune en Or !**

Entrée d'un ancien puits de mine d'or sur la commune de Bonnac

**P**our beaucoup, les mines d'or évoquent le FarWest, les cow-boys et la conquête de l'ouest... Pourtant, en France également, des mines d'or ont connu leur heure de gloire. La dernière mine d'or exploitée dans notre pays, située à Salsigne dans l'Aude, produisait encore près de deux tonnes d'or par an peu avant sa fermeture en 2004.

Mais le Limousin disposait aussi de gisements aurifères qui furent exploités avec une production significative. Parmi les plus importants figuraient la mine d'or du Chatelet (sur la commune de Budelière en Creuse), où onze tonnes d'or furent produites de 1905 à 1955, et surtout les mines d'or de Saint-Yrieix.

Dans ce secteur, l'exploitation de l'or - après avoir existé pendant l'antiquité et dans la 1<sup>ère</sup> moitié du 20<sup>ème</sup> siècle - a connu une période de renouveau à partir de 1982 avec la mise en exploitation de nouveaux gisements par la Société des Mines du Bourneix (rachetée en 1988 par Aréva). Avant sa fermeture en 2002, le complexe minier du Bourneix, situé sur la commune du Chalarad dans le canton de Saint-Yrieix, produisait deux tonnes d'or par an.

Mais des gisements aurifères existaient également sur le secteur de Beaune-les-Mines, Ambazac et... Bonnac-la-Côte (vers Leychoisier) ! Ces gisements furent exploités pendant la 1<sup>ère</sup> partie du 20<sup>ème</sup> siècle (avant la seconde guerre mondiale) notamment par la « Société des Mines d'Or de Bonnac ».

Si ces gisements sont épuisés, une forme d'hommage a été rendu aux anciens chercheurs d'or de notre région avec l'organisation en 1995 sur les rives du Lac de Saint-Pardoux des Championnats du monde d'orpaillage qui ont réuni pour l'occasion 700 orpailleurs (chercheurs de paillettes d'or dans des cours d'eau) venus de plus de 20 pays ■



## "L'actu" de Bonnac

### → Attention au ramonage !

**L**e règlement sanitaire départemental - qu'il appartient aux maires de faire appliquer - donne obligation aux particuliers de faire procéder tous les ans au ramonage de leur cheminée par un professionnel qualifié. L'absence de ramonage peut provoquer des feux de cheminée et donner lieu à l'établissement d'un procès-verbal d'infraction par la Gendarmerie (comme cela a été le cas pour un habitant de la commune cet été). Deux bonnes raisons d'être vigilants et de respecter les obligations en matière de ramonage ! ■

### → Vide-grenier et Rallye de la Bréjaude

**E**n cette fin d'été, le beau temps était de la partie pour le vide-grenier organisé le 12 septembre par l'association Bonnac Tennis de table ainsi que pour le Rallye de la Bréjaude qui a regroupé les 18 et 19 septembre véhicules anciens. Le soleil et - surtout ! - le travail des organisateurs et bénévoles ont permis à ces manifestations de connaître un beau succès et d'attirer un large public ■



### → Les puces des couturières et du linge de maison

**L'**association Couture plaisirs - Bonnac Loisirs organise le dimanche 31 octobre à la Maison du temps libre les « Puces des couturières et du linge de maison ». Réservée aux particuliers, cette manifestation (assimilée à un vide greniers) permettra à celles et ceux qui le souhaitent de vendre ou échanger matériels (machines à coudre, à broder, mannequin...), fournitures, cuir, tissus divers, linge de maison (nappes, rideaux, draps anciens, dessus de lit...) dont ils n'ont plus l'emploi. Le tarif du stand (table de 1,60 m x 0,90) est de 3 €. Pour les visiteurs, outre l'opportunité de dénicher des bonnes affaires, ce sera également l'occasion de découvrir des techniques anciennes, comme la dentelle au fuseau, le boutis ... qui seront présentées pendant la journée ■

Renseignements et inscriptions :  
Murielle Roche  
05 55 39 77 53 (après 19h)